

LA PRISE EN CHARGE  
D'UN CAS CONTACT



## LE DÉPISTAGE

Il repose sur :

- entretien et examen médical
- test cutané ou prise de sang
- radiographie pulmonaire

Suivant les résultats des examens,  
un traitement médicamenteux de trois mois  
peut être proposé.

En cas de nécessité, une assistante sociale  
est présente pour répondre  
aux besoins du public.

EN CAS DE SUSPICION  
DE TUBERCULOSE,  
ÉVITEZ DE VOUS ORIENTER  
VERS LES URGENCES

- **mettez-vous en relation avec votre médecin traitant** : celui-ci peut téléphoner directement au CLAT ou au service hospitalier compétent (maladie respiratoire, pneumologie ou maladie infectieuse) pour organiser l'entrée à l'hôpital
- **sinon, mettez-vous en relation avec le CLAT** de votre secteur géographique



## CLAT NORD/EST

28 E, route du moufia - 97490 SAINTE CLOTILDE  
Tel : 0262 23 53 23 / Fax : 02 62 23 53 24  
clat.fguyon@chu-reunion.fr  
Horaires : de 9h à 16h du lundi au vendredi

## CLAT OUEST

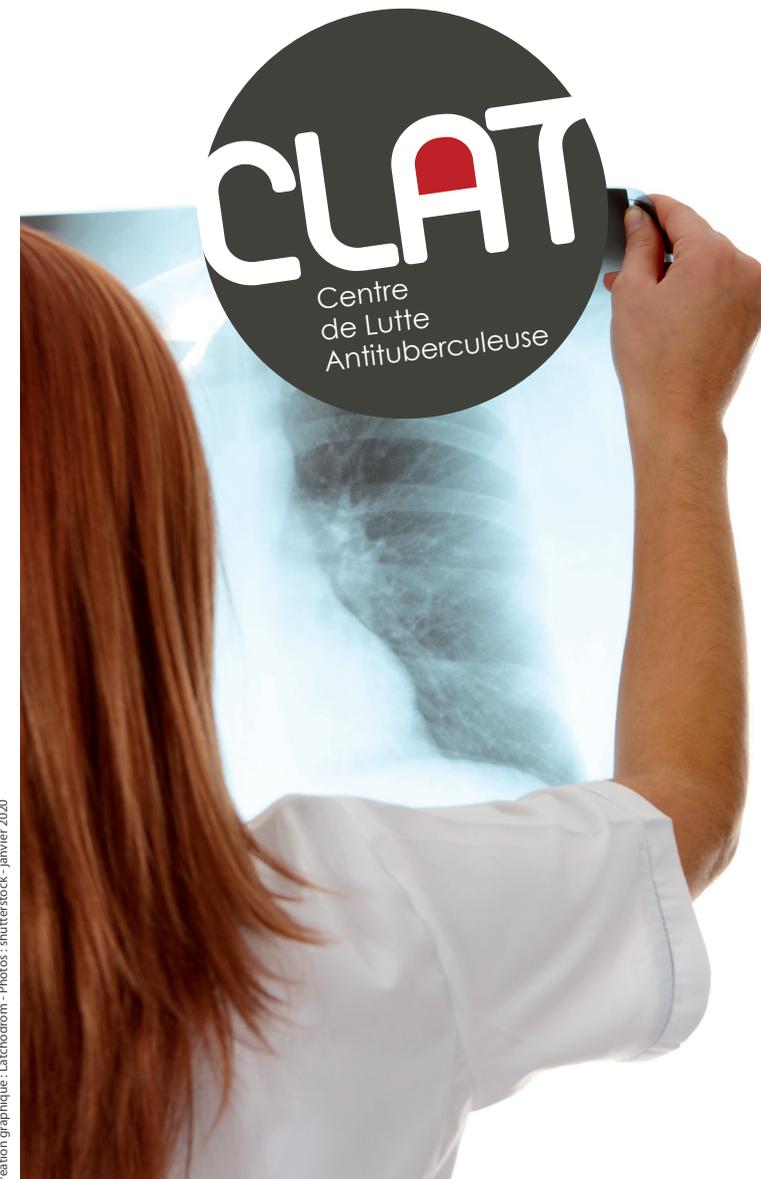
Centre Hospitalier Ouest Réunion  
5, impasse plaine Chabrier Le Grand Pourpier  
97460 Saint Paul  
Tel : 02 62 74 22 10  
clatouest@ch-gmartin.fr  
Horaires : de 8h30 à 16h du lundi au vendredi

## CLAT SUD

CHU site Sud- Avenue du Président Mitterrand  
BP 350 - 97448 Saint-Pierre Cedex  
Tel : 02 62 35 96 30 / Fax : 02 62 35 96 51  
ide.maladie-infectieuse.ghsr@chu-reunion.fr  
Horaires : de 8h à 12h du lundi au jeudi

Pour télécharger ce document  
[www.chu-reunion.fr](http://www.chu-reunion.fr)  
[www.chor.re](http://www.chor.re)

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE  
**POUR LUTTER**  
CONTRE LA TUBERCULOSE  
À LA RÉUNION



Création graphique : Latchodrom - Photos : shutterstock - janvier 2020

LA TUBERCULOSE EST UNE MALADIE INFECTIEUSE  
QUE L'ON PEUT GUÉRIR ET PRÉVENIR.



La loi de Santé Publique d'août 2004 a placé la lutte contre la tuberculose parmi les priorités de Santé Publique.  
La tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire.  
Le CLAT coordonne la lutte antituberculeuse au niveau départemental en apportant un service gratuit à la population.



## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À VOTRE DISPOSITION

- secrétaire
- infirmier(e)
- médecin
- assistant(e) social(e)

Le personnel de l'équipe peut intervenir directement dans un établissement en milieu scolaire ou professionnel en lien avec le médecin scolaire ou du travail.

\* La vaccination par BCG n'est plus obligatoire depuis 2007, mais elle reste fortement recommandée dans certaines situations.

## QU'EST CE QUE LA TUBERCULOSE ?

La tuberculose est devenue rare dans notre pays, grâce à l'amélioration du niveau de vie et à la mobilisation des professionnels de santé.

Entre 2000 et 2008, 569 cas de tuberculose maladie ont été déclarés à La Réunion portant l'incidence à 8 nouveaux cas pour 100 000 habitants.

La tuberculose est une maladie infectieuse due à une bactérie : le bacille de Koch, qui affecte le plus souvent les poumons. Elle est contagieuse par voie aérienne (toux, crachats...). Seules les personnes malades dont les poumons sont atteints peuvent transmettre l'infection.

Lorsque les microbes arrivent dans les poumons, ils sont le plus souvent éliminés par notre système de défense.

### CAS DE TUBERCULOSE LATENTE

En période de latence, les microbes sont dans les poumons et restent «endormis». La personne ne présente aucun symptôme et n'est pas contagieuse.

### CAS DE TUBERCULOSE MALADIE

Lorsque les défenses de l'organisme sont insuffisantes, les microbes peuvent se réveiller, se multiplier et provoquer une tuberculose maladie. Elle est alors contagieuse et présente des signes d'alerte : toux grasse persistante (plus de 3 semaines), crachats sanglants, fièvre, fatigue, sueurs nocturnes, amaigrissement...

La maladie peut-être contagieuse pour l'entourage proche (familial, amical, professionnel).

La probabilité de devenir malade pour la personne en contact (adulte ou enfant) est faible mais réelle. Pour le savoir, celle-ci doit se faire dépister.



## LES MISSIONS DU CLAT

- informer sur la tuberculose
- coordonner le dépistage des personnes contacts, en réalisant des enquêtes dans l'entourage du malade tuberculeux (déplacement à domicile ou directement au centre)
- travailler en réseau avec différents intervenants si besoin (professionnels de santé, sociaux, institutionnels...)
- effectuer des contrôles médicaux (test de dépistage gratuit, radiographie thoracique)
- faciliter l'accès aux soins et aux traitements pour tous
  - Traitement antibiotique efficace pour les malades (au moins 6 mois)
  - Suivi du patient sur une longue période
- veiller à l'observance du traitement qui est capitale pour la guérison (respect des heures de prise et de la durée du traitement)
- contrôler l'incidence de la tuberculose à La Réunion et maintenir la vigilance

### Les CLAT réalisent ainsi :

- L'information
- Le dépistage
- Les consultations
- Les vaccinations \*

Les CLAT sont ouverts à tout public.  
Les consultations sont gratuites et confidentielles.